

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA

VOL. 23 N°1—MARS 2022

Joyeuses Pâques!



CRÉATEUR D'AMBIANCE

DUMAIS
Camille Dumais Inc.

418 492-2347

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal

Matériaux & Quincaillerie
Portes & Fenêtres
Poêles & Fournaies
Couvre-plancher
Décoration
Peinture
Outillage & Machinerie à bois

CAMILLEDUMAIS.COM

Construction
Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison



418 492-3492

9, route Lauzier
Kamouraska

Mot de la mairesse

Nouveaux dans nos rôles respectifs, après trois mois de travail d'équipe, je peux affirmer que nous avons appris à nous connaître et à travailler ensemble.

Mon rôle sera de tirer avantage de la personnalité de chacun! De transformer en force toutes ces énergies et ses volontés! Souplesse, écoute et diplomatie font maintenant partie de notre quotidien. Justement, à quoi ressemble le quotidien municipal?

Pour ceux qui croient que nous pouvons tout faire, sachez que le monde municipal est réglé au quart de tour. Le train dans lequel nous avons sauté le 7 novembre dernier avance à toute allure et le quotidien nous rattrape rapidement. À preuve : toute la réglementation municipale qui régit nos actes et les résolutions qui permettent à notre municipalité de fonctionner. Mais, il reste quand même une large place à nos initiatives, nos projets et notre vision, car, c'est dans cette sphère qu'un conseil se distingue.

Vous aurez remarqué que nos trottoirs sont déneigés? Nous sommes encore en formule « essai » afin de trouver la meilleure option pour les prochains hivers.

Grâce à nos bénévoles, nous avons une patinoire et une glissade; merci.

Nos entrées du village, qui étaient négligées, seront refaites dès ce printemps et un troisième panneau de bienvenue sera ajouté sur la route de Kamouraska.

Nous avons aussi adhéré au service gratuit de déchiquetage de papiers personnels des Ateliers Mon-Choix. Sous peu, vous pourrez déposer dans un bac sécurisé vos papiers confidentiels qui seront déchiquetés en toute sécurité.

Le projet du quai est toujours actif. J'ai rencontré Mme Marie-Ève Proulx et M Bernard Généreux afin de trouver des pistes de solution.

Je suis convaincue que nous pourrions développer un projet à notre mesure. Le dossier du cours d'eau Laplante est à toute fin finalisé. Et, sachez que d'autres dossiers sont encore sur la table et imminent.

Bref, je suis occupée et c'est parfait. Je profite de cette tribune pour remercier chaque conseiller. Par votre implication, par la mise en œuvre de vos projets, vous contribuez à l'épanouissement de notre communauté.

Anik Corminboeuf

INVITATION PREMIÈRE CAUSERIE/questions et préoccupations Salle communautaire/le samedi 2 avril à 13 h 30

Vous êtes invités/es à une première causerie qui sera l'occasion d'échanger et de répondre à vos questions et à vos préoccupations. Le thème est général afin que nous puissions proposer quelques idées et quelques pistes de solutions. Et, peut-être le sujet de la prochaine causerie? Vous pouvez m'envoyer par courriel vos questions et j'aurai peut-être déjà quelques éléments de réponses. Au plaisir de vous rencontrer et de discuter avec vous.

maire@kamouraska.ca

Dans le respect des mesures en vigueur au moment de la rencontre.



LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter :

Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
418 492-6523, poste 223
cynthia.bernier@kamouraska.ca

Horaire bureau municipal : lundi au jeudi de 8 h 30 à 15 h 30 et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Prochaine parution :
Mai 2022

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 325 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25 \$ par année, frais de poste et de manutention compris, ou **gratuitement en s'inscrivant à la liste d'envoi par courriel sur le site de la municipalité de Kamouraska**. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:

Montage : Marie-Pier Fournier

Révision linguistique: Lucie Bérubé

Photo page couverture : Claire Michaud

Message du comité de développement



Nouvelles du comité Développement de Kamouraska - Mars 2022

AGA 2021

L'assemblée générale annuelle de Développement de Kamouraska s'est tenue le 23 février dernier. À cette occasion, les membres du conseil d'administration ont présenté les réalisations de la dernière année en ce qui concerne notamment le marché public, le bureau d'accueil touristique, le camp de jour, la fête nationale de même que le journal *La Marée montante*.

Suite à cette AGA, le conseil d'administration s'est doté d'un nouvel exécutif. Voici la composition du conseil d'administration:

Présidence : Sophie Bourgeois
 Vice-présidence : Viviane Métivier
 Trésorier : Steve Dumont
 Secrétaire : Martine Boies-Fournier
 Administratrice : Marie-Claude Gagnon
 Administratrice : Manon Tremblay
 Délégué du conseil municipal : Hervé Voyer
 Directrice générale : Cynthia Bernier

Marché public 2022

Le comité est heureux de confirmer le retour du marché public de Kamouraska pour une 4^e année! Une dizaine de producteurs locaux ont déjà confirmé leur présence cet été :

- Fermette Harbour
- Le Potager Saint-Denis (bœuf)
- Le Potager Saint-Denis (légumes)
- Les Simples
- Lili la Miélique
- Les Essaimées
- Érablière Nathalie Lemieux



MARCHÉ PUBLIC
- KAMOURASKA -

C'est dans un cadre enchanteur et une ambiance conviviale que nous vous attendons les 24 juillet, 7 août, 21 août et 4 septembre prochains, devant l'Ancien palais de justice. Dégustations et animations variées seront au rendez-vous!



le fil bleu
 MÉTIERS D'ART · KAMOURASKA
 lefilbleu.ca · 418.308.0646



Consultez notre site web pour tout savoir.

76, avenue Morel. 418-308-0739

www.cote-est.ca

**BUYETTE
&
MARCHÉ GOURMAND**

Pour le quotidien
ou les grandes occasions!

Socio-communautaire



OFFICE D'HABITATION
DU KAMOURASKA EST

Téléphone : 418 492-2877
Télécopieur : 418 492-2904

Logements à louer à l'Office d'Habitation du Kamouraska Est dans les municipalités de Saint-Pascal, Saint-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel, Sainte-Hélène et Kamouraska.

Pour être admissibles au programme HLM, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de 21 000\$ maximum (sauf si seulement des revenus de pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti) pour l'année 2020 et le locataire principal devra avoir un minimum de 50 ans. En contexte de logements vacants, l'Office pourra exceptionnellement considérer les demandes des ménages dont le revenu atteint un maximum de 27 300\$ en 2020 ou en 2021.

Pour plus d'informations, contactez le 418-492-2877 et nous vous ferons parvenir la liste des documents nécessaires pour faire une demande officielle.



**L'avertisseur
de monoxyde de carbone,
un allié efficace contre
les intoxications!**

Saint-
Pascal



 **Desjardins**
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

**BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION**

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

**6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0**





HOMMAGE À ROBERT LAVOIE

Au revoir Robert,

En regardant les îles et les collines, nous pensons à toi.

Avec calme, humour et bienveillance, tu « naviguais » sur ce grand territoire.

Nous avons eu le plaisir de te côtoyer et de vivre de beaux moments.

Nous partageons la peine de Johanne et de ta famille. Nous leur témoignons notre sympathie.

Il faut continuer malgré tout : c'est sûrement ce que tu nous aurais conseillé.

Merci Robert.

Tes collègues et amis du conseil municipal 2017-2021.

Michel Dion, Viviane Métivier, Gilles A. Michaud, Patrick Pelletier, Denis Robillard, Hervé Voyer.

En juin 2022, le Centre d'art de Kamouraska présentera une programmation d'expositions et d'activités en salles et extérieures axées sur l'environnement, le son, le mouvement et le paysage.

Une exposition extérieure végétale, incluant des ateliers de mise en valeur de plantes sauvages comestibles de la région sera réalisée en collaboration avec *La société des plantes*.

Les expositions en salles seront immersives et comporteront plusieurs dispositifs multimédias interactifs. Finalement, une œuvre extérieure accueillera les visiteurs à l'entrée du Centre d'art et évoquera le mouvement des vagues grâce à un assemblage ingénieux de bouteilles en verre récupérées.

Toute l'équipe du Centre d'art a hâte que vous puissiez découvrir cette programmation enlevante dans seulement quelques mois!



Sébastien Massé
propriétaire
Cell. : 418 551-1213
info@kamouraska.carrxpert.com

www.carrxpert.com

216, rue Rochette
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 308-1001 • Fax : 418 308-1002

 **Provigo**^{MC}

Alimentation Gabriel Landry inc.

501, avenue Patry, Saint-Pascal

418 492-1034

VASTITUDE *Magtogoek, le chemin qui marche...*

Le Saint-Laurent nous conduit lentement haut sur la falaise ou bas sur la grève, ses marées nous bercent dans un va-et-vient bienveillant, ses vents nous emmènent loin dans nos pensées.

Vivant, il suit le parcours de lui-même : à la rencontre des plages sablonneuses couvertes d'écume blanche et abondante, des varechs qui habillent ses rives et, parfois se détachent au rythme des vents en sautillant sur les roches, les troncs d'arbres et les cailoux.

Dans son trajet, le fleuve rencontre des îles éparpillées, un village par ici, un port par-là, parfois un traversier qui fend ses eaux, ou bien un immense cargo qui navigue tranquillement à côté de petits voiliers défiants et nerveux.

Amoureux de la faune, il accueille des milliers d'oiseaux qui le suivent et font escale sur ses rivages.

Comme une mère aimante, il porte dans ses entrailles toutes sortes de cétacés, mollusques et poissons.

Le Saint-Laurent ne suit pas seulement ses courants, il parcourt aussi les saisons : au printemps, il reçoit l'afflux abondant des rivières qui le nourrissent et des débâcles qui augmentent son débit, sans oublier les déchets qu'il dépose sur ses berges.

En été, lorsque ses eaux tiédissent, il voit des baigneurs modérés s'avancer dans sa houle et des surfeurs hardis sillonner ses marées.

À l'automne, la furie de ses vents, agite ses eaux, soulève des marées, arrose ses grèves, et inonde parfois les maisons près des côtes.

En hiver les glaces flottent librement, s'accumulent et créent des bouchons dangereux pour naviguer, mais où les phoques se reposent sous le soleil hivernal.

Quoiqu'il en soit, à la fin de son périple quotidien le fleuve se dirige à la rencontre du Golfe qui porte son nom.

Dans une continuité ludique, il y déverse doucement ses eaux, où l'on ne sait vraiment pas si c'est la fin du Fleuve ou le début du Golfe.

Ce lieu de partage par excellence, crée une extension qui remplit le regard sur la vastitude du Saint-Laurent.

Guido Macias-Valadez

Avec mes remerciements pour les suggestions affectueuses

d'Alice Côté et de Katia Macias-Valadez



Avec vous, là où ça compte.

Carolyne Thériault, Associée, CPA auditrice, CA

Pascal Briand, CPA auditeur

Jessy St-Onge Lemieux, CPA auditrice, CGA

**Certification . Fiscalité . Services-conseils .
Actuariat . Syndics et gestionnaires**

Saint-Pascal : 418 492-3515

La Pocatière : 418 856-2690

mallette.ca

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

COMMUNIQUÉ

VOUS AVEZ REÇU DERNIÈREMENT VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES APPLICABLE À L'ANNÉE 2022. AYANT REÇU QUELQUES APPELS TÉLÉPHONIQUES, COURRIELS, JE VIENS VOUS APPORTER QUELQUES EXPLICATIONS CONCERNANT LA HAUSSE DES TAXES SPÉCIALES ET DE SERVICES.

DANS UN PREMIER TEMPS, L'AUGMENTATION DES TAXES SPÉCIALES POUR L'AQUEDUC PROVIENT DU FAIT QU'EN 2021, UN 2^e FINANCEMENT A ÉTÉ APPLIQUÉ DONC C'EST POURQUOI LES TAXES SPÉCIALES AQUEDUC ONT AUGMENTÉ PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2021.

POUR CE QUI EST DE L'AUGMENTATION DE LA TAXE DE SERVICE POUR L'ÉGOUT, IL EST PRÉVU EN 2022, QUELQUES INTERVENTIONS AUX ÉTANGS ET IL FAUT TOUJOURS PRÉVOIR L'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT DE L'USINE ET DES STATIONS DE POMPAGE SUR LE RÉSEAU.

LA TAXE DE SERVICE POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES A SUBI UNE AUGMENTATION PUISQUE LA SÉMER (USINE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES PUTRESCIBLES) A AUGMENTÉ SES TARIFS ALORS CECI A UNE INCIDENCE DIRECTE SUR LA FACTURATION AUX MUNICIPALITÉS DONC AUX PROPRIÉTAIRES. AUSSI, IL Y A EU UNE NOUVELLE SOUMISSION POUR UN NOUVEAU CONTRAT AVEC L'ENTREPRENEUR RETENU, NÉGOCIÉ PAR VILLE SAINT-PASCAL (RESPONSABLE DU REGROUPEMENT DES MUNICIPALITÉS CONCERNÉES).

POUR TERMINER, LA TAXE DE SERVICE POUR LES COMPTEURS D'EAU (FONCTIONNEMENT AQUEDUC) A SUBI UNE HAUSSE PUISQU'IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE NOUS AVONS DEUX USINES DE TRAITEMENT POUR L'EAU POTABLE DONC LES COÛTS D'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT, LES PRODUITS CHIMIQUES,... TOUT A AUGMENTÉ COMME PLEIN DE CHOSSES SUITE À LA PANDÉMIE.

SOYEZ ASSURÉS QUE NOUS NE FACTURONS PAS OUTRE MESURE. IL FAUT SUIVRE L'INFLATION APPLICABLE À L'UTILISATION QUOTIDIENNE DES SERVICES AQUEDUC, ÉGOUTS ET AUTRES.

POUR DES RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS, COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU MUNICIPAL.

SOURCE :

Mychelle Lévesque, dir. gén. & greff. trés.

Détail des taxes						
Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
GE - FONCIERE GENERALE	2022-01	EVALUATION	294 900	.0089000	100	2 624,61
GE - AQUEDUC 15 %	2022-01	EVALUATION	294 900	.0001000	100	29,49
RE - RESIDENCE	22-10	LOGEMENT	1	260.00	100	260,00
RS - RES. EGOUTS (F)	22-01	# UNITE	1	380.00	100	380,00
RS - LOCAT. COMPTEUR	22-01	# COMPTEUR	1	5.00	100	5,00
RS - SPEC.EAU REG202201	R0110	CONS. BASE	1	240.00	100	240,00
RS - SPEC.EAU REG202201	R0111	FRONTAGE	32,63	2.36	100	77,01
GS - SPEC.EAU REG202201	R0112	EVALUATION	294 900	.0001000	100	29,49
COMPTEUR D'EAU				685.00	100	685,00

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi

R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements

U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité

S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité

B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Détails : Voir Explications additionnelles dans chaque section.

Détail des taxes						
Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
GE - FONCIERE GENERALE	2022-01	EVALUATION	294 900	.0089000	100	2 624,61

Aucune augmentation du taux de la taxe foncière en 2022. Demeure à 0.89 \$/100. \$.

GE - AQUEDUC 15 %	2022-01	EVALUATION	294 900	.0001000	100	29,49
-------------------	---------	------------	---------	----------	-----	-------

Aucune augmentation du taux de la taxe foncière spéciale (aqueduc) en 2022. Demeure à 0.01 \$/100. \$.

RE - RESIDENCE	22-10	LOGEMENT	1	260.00	100	260,00
----------------	-------	----------	---	--------	-----	--------

Taxe de service : Matières résiduelles. Augmentation (voir dans le communiqué) par rapport à 2021.

RS - RES. EGOUTS (F)	22-01	# UNITE	1	380.00	100	380,00
----------------------	-------	---------	---	--------	-----	--------

Taxe de service : Fonctionnement aqueduc. Augmentation (voir dans le communiqué) par rapport à 2021.

RS - LOCAT. COMPTEUR	22-01	# COMPTEUR	1	5.00	100	5,00
----------------------	-------	------------	---	------	-----	------

Aucune augmentation en 2022.

RS - SPEC.EAU REG202201	R0110	CONS. BASE	1	240.00	100	240,00
RS - SPEC.EAU REG202201	R0111	FRONTAGE	32,63	2.36	100	77,01
GS - SPEC.EAU REG202201	R0112	EVALUATION	294 900	.0001000	100	29,49

Taxes spéciales : Service dette nouvelle usine de traitement de l'eau potable et nouveaux puits artésiens. Augmentation (voir dans le communiqué) par rapport à 2021.

COMPTEUR D'EAU				685.00	100	685,00
----------------	--	--	--	--------	-----	--------

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi

R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements

U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité

S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité

B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Taxe de service (fonctionnement aqueduc/compteur d'eau) : Augmentation (voir dans le communiqué) par rapport à 2021.



*C'est avec beaucoup de tristesse
Que nous avons appris le décès de Robert
Preuve que la vie est fragile et même imprévisible.*

*Si le temps s'est arrêté, les souvenirs restent
Le conseil et l'équipe municipale conserveront
En mémoire, le souvenir d'un collègue de travail
À la fois généreux, serviable et dévoué.*

*Nous offrons toutes nos condoléances
À la famille et aux proches.*

Une fête d'hiver organisée par le comité Famille



Le samedi 5 mars dernier, une quarantaine de personnes se sont réunies pour glisser et patiner à notre patinoire lors de la fête d'hiver organisée par le Comité Famille.

La Mairesse, Anik Corminboeuf ainsi que les conseillers Mario Pelletier et Andrew Caddell ont accueilli les adultes, les adolescents et les enfants à cette fête d'hiver. Les collations, muffins, biscuits, jus et café étaient servis tout au long de cet événement qui a commencé à 13 heures pour trois heures de pur plaisir. La glissade à côté de la patinoire a attiré plusieurs enfants et, grâce au travail de nos bénévoles Antoine Plourde-Rouleau et Camille Brisson, la glace de la patinoire était en très bon état.

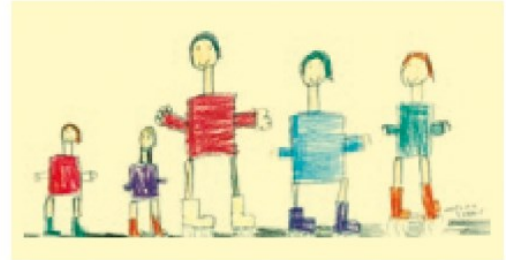
D'autres fêtes d'hiver seront prévues dans les années à venir afin de célébrer les mois froids et donner ainsi à la population de Kamouraska une opportunité de profiter de notre patinoire et de nos autres installations d'hiver.

Félicitations et merci au comité organisateur!



Joignez-vous au comité famille de Kamouraska !

Le **comité famille de Kamouraska** recherche des personnes désirant s'impliquer au sein de notre communauté. Le besoin actuel du comité famille est de combler les sièges vacants au sein de son conseil d'administration afin de remettre la politique familiale au cœur des priorités de notre vie communautaire, de mettre en œuvre son plan d'action et de travailler en synergie auprès des autres comités pour le bien-être des familles.



Vous avez à cœur la qualité de vie de nos familles et de notre communauté ?
Que vous soyez parents, grands-parents, adolescents, nouveaux arrivants – de toutes générations confondues – vous êtes les bienvenus !

Le comité famille a besoin de personnes désirant :

- Faire partie du **conseil d'administration** du comité famille ;
- Prendre part à la mise à jour de la **politique familiale municipale** ;
- Contribuer à la mise en œuvre de son **plan d'action** ;
- Mettre de l'avant son **leadership** et son **dynamisme** au profit de notre communauté ;
- S'impliquer dans les diverses activités et projets soumis à nos familles.

Politique familiale

Issu d'une volonté ferme de la municipalité de Kamouraska de mieux connaître les besoins des familles et de poser des gestes concrets en faveur d'une meilleure qualité de vie, le comité famille a été formé à l'automne 2008 afin de mettre en place les conditions propices à l'élaboration d'une politique familiale à Kamouraska. Les projets déposés et les décisions prises visent le soutien et la qualité de vie de notre communauté, toutes générations confondues. Cette démarche s'inscrit dans les orientations du ministère de la Famille et des Aînés et rejoint également celles du plan stratégique de la MRC de Kamouraska, reconnaissant celle-ci comme un moyen prioritaire du développement.

Politique familiale municipale 2010 de Kamouraska

Manifestez votre intérêt auprès de :

Cynthia Bernier (Municipalité) : **418 492-6523, poste 223** / cynthia.bernier@kamouraska.ca

Marie-Julie Boudreau (membre du comité famille) : **418 308-1098**

Quoique la pandémie ait pu miner les activités du comité famille ces deux dernières années, le besoin de solidifier notre esprit communautaire, d'échanger et de prendre soin de notre communauté est plus que présent! Au plaisir de travailler ensemble pour le bien-être de nos familles!



Votre comité famille
Marjolaine Pelletier, Chantale Bernier et Marie-Julie Boudreau

Message du Service intermunicipal de sécurité incendie

Extincteurs portatifs (norme et entretien)

La nouvelle réglementation incendie adoptée par l'ensemble des municipalités du Kamouraska prescrit l'obligation d'avoir un extincteur portatif à poudre chimique polyvalente dans chaque unité d'habitation.

Cet extincteur devra avoir une cote minimale de 2A-10B-C. Cette cote, inscrite sur l'étiquette indique que l'extincteur a la capacité d'éteindre : un feu de 0,06 m³ (2 pi³) de papier ou de bois (2A) ou un feu de 0,9 m² (10 pi²) d'essence ou d'huile (10B), et que l'agent extincteur est non conducteur d'électricité (C).



Saviez-vous qu'un extincteur portatif est rempli à la fois de poudre chimique (agent extincteur) et d'air comprimé ou d'azote (agent propulseur)? Le manomètre de pression sert à indiquer la pression de l'agent propulseur à l'intérieur du cylindre. Il faut que cette pression soit conservée à son maximum pour que la poudre soit expulsée efficacement. C'est pour cette raison qu'un extincteur dont le manomètre indique une faible pression risque de ne pas fonctionner.

Chaque mois, prenez l'habitude de vérifier la pression de votre extincteur. L'aiguille doit être positionnée dans la zone verte. Profitez également de ce moment pour vérifier son contenu en le manipulant. Faites-lui faire quelques renversements pour sentir le mouvement de la poudre à l'intérieur. L'extincteur devrait toujours être installé dans son support, l'étiquette vers le devant, en tout temps accessible et bien à la vue. Dans cette vérification mensuelle, vérifiez également la présence de tous les sceaux et goupilles. L'extincteur ne devrait pas être laissé directement au sol, ni installé à plus de 60 pouces (1,52 m) du plancher.

L'entretien d'un extincteur à poudre chimique à usage domestique doit être fait par un professionnel qualifié. Il faut se rappeler que la poudre chimique d'un extincteur polyvalent doit être recyclée aux 6 ans. Lors du remplissage, un collier de carton sera installé entre le cylindre et la poignée à titre d'attestation du remplacement de la poudre. Le corps de l'extincteur composé d'acier doit être soumis à un test hydrostatique aux douze ans. Un autocollant confirmant la réussite de ce test sera apposé à l'endos de l'extincteur par la firme de vérification. En dehors de ces deux types d'entretien, l'extincteur peut être vérifié par le propriétaire (manomètre et manipulation).

Pour les endroits publics et les institutions, l'extincteur portatif doit être vérifié par une entreprise spécialisée annuellement. La fiche d'inspection doit être laissée sur l'extincteur pour confirmer l'opération.

Ces points de vérification et tout ce qui encadre les types d'agents, l'installation et l'entretien des extincteurs portatifs sont libellés dans la norme NFPA 10, citée en référence dans le Code national de prévention des incendies (CNPI 2010).

Christian Madore, Pompier/Préventionniste en sécurité incendie

418 492-2312, poste 241

cmadore@villestpascal.com



Dossiers CCU

POSTE VACANT

Poste vacant au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Les personnes intéressées peuvent soumettre leur intérêt. Les candidatures avec expérience dans l'application des normes et règlements municipaux, lecture de plan, architecture, etc. seront prioritaires.

Sensibilisation au revêtement écologique

Le fibrociment

Tout comme l'acrylique, le fibrociment se dégrade rapidement. Composé de 90 % de ciment et de 10 % de cendres et de cellulose, il a une forte énergie grise et sa fabrication est polluante.

Si le ciment est nécessaire pour les fondations, autant l'éviter sur le revêtement extérieur des bâtiments! Oui, il résiste très efficacement aux intempéries, est inattaquable par les parasites et la moisissure, assez facile d'installation et d'entretien, mais il est déconseillé par l'Ordre des architectes du Québec qui a constaté de nombreuses dégradations (fissurations, décoloration, écaillage, lamination...).



Au Québec, ce ne sont pas vraiment les choix qui manquent en terme de revêtements extérieurs écologiques : Le bois (cèdre, mélèze, épinette, pin blanc), le parement distinctif du Québec .

Huilé, teinté, torréfié, prévieilli, ou même carbonisé, à la méthode japonaise Shou-sugi-ban, opaque ou semi-transparent : le bois, sous forme de déclin ou de bardeaux est le parement québécois par excellence. Son extraction et sa production génèrent très peu de pollution et peu d'énergie grise est dépensée jusqu'à sa mise en place (assez aisée) sur les murs de votre maison.

La matière première existe en quantité abondante chez nous à condition toutefois que les forêts soient gérées convenablement. Et le bois est un matériau très durable, en plus de stocker le carbone par excellence qui se prête facilement aux réparations mineures (panneaux facilement remplaçables)! Préférez le cèdre blanc de l'Est.

Source : <https://www.ecohabitation.com/guides/3570/revetements-exterieurs-quand-durabilite-rime-avec-economies/>

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

350^e de Kamouraska en 2024

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour le comité du 350^e de Kamouraska en 2024. Tu veux te joindre au comité ? Communique avec nous au 418 492-6523 ou à l'adresse suivante : cynthia.bernier@kamouraska.ca



Collecte de sang à Saint-Pascal

Le mercredi 30 mars 2022 de 14 h à 20 h au Centre communautaire Robert Côté
470, rue Notre-Dame Saint-Pascal
Sur rendez-vous seulement 1 800 343-7264

En collaboration avec les Chevaliers de Colomb, le Club Lions, le Cercle de Fermières, l'Association Marie-Reine, Ville St-Pascal, Héma-Québec et les médias locaux.

Un cadeau d'une valeur inestimable...

Objectif : 100

Bienvenue à tous!

Hommage à René Bossé

« Ti-Vieux », tu nous manques déjà! - de Andrew Caddell

René Bossé était fait pour accueillir le monde. C'était quasiment son métier. Un homme qui aimait jaser et qui aimait les gens, il s'est fait connaître comme « Ti-vieux » alors qu'il gérait la patinoire de Kamouraska entre la fin des années 1970 et 2014.

René Bossé est décédé d'une brève maladie le 10 janvier dernier. À 86 ans, il a vu et vécu beaucoup : ancien marin sur les goélettes, pêcheur à anguilles, bûcheron, jardinier, chasseur. Kamouraska était le centre de sa vie. Il connaissait tout le monde et était « l'homme de confiance » pour plusieurs personnes. Comme son frère Jean Bossé a dit, « c'était un homme qui aimait la nature et qui acceptait la vie comme elle était. »

Mais pour plusieurs d'entre nous, c'est pour la patinoire que Ti-Vieux était le plus connu. Il commençait à 7 heures le matin et quittait après avoir arrosé à 22 heures. Grâce à son travail, la patinoire était toujours l'une des premières à ouvrir dans la région. Il a même été récipiendaire d'un trophée en guise de reconnaissance pour son excellent travail et son dévouement pendant la saison 1984-1985.

Ti-Vieux était toujours au service des gens. On a souvent entendu la voix d'un gamin, « Ti-Vieux, pouvez-vous lacer mes patins? ». Une fois, lorsque ma famille est arrivée à Kamouraska pour les fêtes, nous sommes allés directement à la patinoire, Ti-Vieux a salué mon fils Jack et moi en disant : « On se demandait quand vous arriveriez ». Nous nous sommes sentis bien accueillis.

Sa nièce Nathalie se souvient de son oncle René comme un homme toujours de bonne humeur et n'a jamais eu de préféré parmi ses neveux et nièces : « Il était toujours très généreux avec nous et son comportement n'a jamais changé ».

D'une certaine façon, René était l'un des piliers de notre communauté : on vient de perdre une partie de notre patrimoine. Il fut un homme d'une autre époque. Les goélettes ne sont plus, on a moins de pêches, le quai est en danger. Nous avons une patinoire, mais elle ne ressemble plus à celle des années d'antan. Et le petit snack bar où on buvait un chocolat chaud et où les voix résonnaient est maintenant plein de fantômes.

« Ti-vieux », tu nous manques déjà!

Remerciements

Nous vous remercions sincèrement pour votre contribution qui nous a permis de recueillir la somme de 247.50 \$ dans les tirelires qui se trouvaient au « Jardin du Bedeau » et au « Salon Mousse et Vague ». Cette somme a permis de défrayer les coûts d'un petit cadeau et d'une carte de Noël qui ont été remis aux 54 personnes seules quelques jours avant Noël par nos bénévoles, lors d'une visite à l'extérieur de leurs domiciles.

De plus, nous sommes très reconnaissants de votre générosité pour les dons reçus en denrées non périssables et en argent pour l'ajout d'aliments périssables recueillis à l'épicerie fine le « Jardin du Bedeau » qui nous ont permis de distribuer plusieurs paniers de Noël à des citoyens de notre paroisse. Pour une 2^e année nous avons aussi bénéficié de provisions provenant de « Moisson Kamouraska » à qui la municipalité avait versé une contribution.

Un grand merci aux « Jardin du Bedeau » et « Salon Mousse et Vague » de leur précieuse collaboration et un merci spécial à la Chocolaterie La Fée Gourmande qui, gracieusement tout au long de l'année, nous donne l'occasion de proposer des chocolats afin de souligner l'anniversaire des personnes seules de 80 ans et plus de notre paroisse.

Le Comité d'entraide de Kamouraska



La Pocatière • Saint-Onésime-d'Ixworth • Saint-Bruno-de-Kamouraska
Saint-Pascal • Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Horaires de 10 h à 14 h

10 h à 12 h Cuisinons une soupe-repas
12 h à 13 h Partage d'un bol de soupe-repas
13 h à 14 h Atelier thématique éducatif sur l'alimentation avec invité et dégustations

Inscriptions et informations : 418 492-1449

Saint-Bruno-de-Kamouraska

Salle communautaire
Le mercredi 17 novembre 2021
Le mercredi 26 janvier 2022
Le mercredi 16 mars 2022
Le mercredi 27 avril 2022
Le mercredi 9 juin 2022

La Pocatière

Cuisine de la Maison
Marcelle-Mallet
Le mercredi 8 décembre 2021
Le mercredi 16 février 2022
Le mercredi 6 avril 2022
Le mercredi 18 mai 2022

Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Salle communautaire
Le mercredi 19 janvier 2022
Le mercredi 9 mars 2022
Le mercredi 20 avril 2022
Le mercredi 1^{er} juin 2022

Saint-Onésime-d'Ixworth

Salle communautaire
« Les Générations »
Le mercredi 24 novembre 2021
Le mercredi 2 février 2022
Le mercredi 23 mars 2022
Le mercredi 4 mai 2022

Saint-Pascal

Centre communautaire Robert-Côté
Le mercredi 1^{er} décembre 2021
Le mercredi 15 décembre 2021
Le mercredi 9 février 2022
Le mercredi 23 février 2022
Le mardi 29 mars 2022
Le mercredi 13 avril 2022
Le mercredi 11 mai 2022
Le mardi 24 mai 2022



En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Avec la participation financière de :

Québec

Moisson
Kamouraska

Centre-Femmes
LA PASSERELLE
DU KAMOURASKA

Là pour vous!

**BERNARD
GÉNÉREUX**

DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

Montmagny: 418 248-1211
Rivière-du-Loup: 418 868-1280

bernardgenereux.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

MARIE-EVE PROULX
DÉPUTÉE DE CÔTE-DU-SUD

✉ Marie-eve.proulx.cds@assnat.qc.ca

BUREAU DE MONTMAGNY
ÉDIFICE AMABLE-BELANGER
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est #206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
☎ 418 234-1893
📞 Sans frais : 1 866 774-1893

BUREAU DE SAINT-PASCAL
ÉDIFICE CLAUDE-BECHARD
235, rue Rochette #108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
☎ 418 492-7730
📞 Sans frais : 1 800 463-1251

BUREAU DE SAINTE-PÉRETUE
366, rue Principale Sud #205
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0



Offre d'emploi – 2^e affichage Adjoint (e) administratif (ve)

Vous aimez travailler divers dossiers et souhaitez un défi dans le milieu municipal. Vous aimez travailler en équipe et collaborer concrètement dans le milieu...

Ce poste est pour vous :

PRINCIPALES TÂCHES

Sous la responsabilité de la directrice générale adjointe, le titulaire du poste effectue diverses tâches nécessaires au bon fonctionnement d'une équipe de travail. Plus spécifiquement vous devrez :

- rédiger, corriger et mettre en page des documents et de la correspondance.
- faire la production des bulletins d'information et du journal municipal.
- maintenir le site internet et les médias sociaux à jour.
- faire l'accueil physique et téléphonique et diriger les demandes aux personnes désignées.
- répondre aux courriels et à la correspondance en général.
- voir à la gestion des archives et à la mise en place de gestion documentaire sous forme numérique.
- faire la production de divers rapports.
- voir à la gestion des locations de salle.
- voir à la gestion des commandes et des inventaires.
- maintenir à jour le plan de Sécurité civile avec le responsable.
- effectuer toutes autres tâches connexes.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- DEC en Techniques de bureautique ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente.
- Deux (2) ans d'expérience dans des fonctions similaires.
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Publisher, PowerPoint, Outlook).
- Excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée.
- Connaissance des logiciels PG Solutions serait un atout.

Posséder un esprit d'équipe, de l'entregent, un sens des responsabilités, une capacité d'agir avec discrétion et confidentialité.

CONDITIONS D'EMPLOIS

- Horaire de travail flexible à 35 heures par semaine.
- Poste permanent.
- Taux horaire de 20 \$ ou selon expérience.
- Assurance collective et Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER).

Faire suivre votre candidature à Madame Cynthia Bernier, directrice générale adjointe au cynthia.bernier@kamouraska.ca d'ici le 8 avril 2022. Entrée en poste 19 avril 2022.



**Préposé (e) à l'accueil et à l'information touristique – 2 postes
Bureau d'accueil touristique de Kamouraska (BAT de Kamouraska)**

Principales fonctions :

Relevant de la directrice générale adjointe de la municipalité de Kamouraska, le (la) titulaire du poste voit à accomplir les tâches de préposé (e) à l'accueil au bureau touristique de Kamouraska.

- Répondre aux questions des visiteurs, leur fournir l'information et la documentation nécessaires sur l'offre touristique locale et régionale;
- Faire la promotion des attraits touristiques ainsi que diffuser l'information sur les activités culturelles, récréotouristiques et agrotouristiques;
- Aider les visiteurs à planifier leur voyage et à effectuer des réservations d'hébergement des tracés routiers et autres;
- Prendre les données statistiques relatives aux visiteurs sur la base de données;
- Encourager la prolongation des séjours et les visites;
- Tenir un registre des divers renseignements, plaintes ou demandes de la clientèle;
- Assurer un suivi des courriels de demandes d'information touristique;
- Tenir le matériel d'information à jour et maintenir les inventaires de documentation;
- Assurer l'ouverture et la fermeture des lieux;
- Effectuer toute autre tâche reliée au bon fonctionnement de l'organisme.

Exigences et conditions de travail :

- Expérience et aimer le service à la clientèle;
- Très bonne connaissance de l'anglais;
- Connaissance de la région immédiate, des entreprises et des points d'intérêt touristique;
- Attitude et comportement professionnel (accueillant (e), souriant (e), ponctuel (elle), autonome, dynamique, honnête, polyvalent (e), sens de l'initiative et de l'organisation);
- Habileté pour la communication écrite et verbale;
- Suivre les formations offertes par Tourisme Bas-Saint-Laurent et Promotion Kamouraska.

Conditions salariales : à déterminer (selon expérience)

Nombre d'heures : 30 à 35 heures (horaires variables jour et fin de semaine)

Durée : juin à septembre 2022

Date prévue d'entrée en fonction : Juin 2022

Faites parvenir votre candidature **au plus tard le 16 avril 2022 à 15h00** à l'adresse suivante :

Municipalité de Kamouraska
À l'attention de Cynthia Bernier, directrice générale adjointe
67, avenue Morel
Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-6523 poste 223
Courriel : cynthia.bernier@kamouraska.ca

N.B. Seules les personnes retenues seront contactées



Municipalité de Kamouraska
67, avenue Morel • Kamouraska (Québec) • G0L 1M0
418 492-6523 • info@kamouraska.ca



Fabrique de la Paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska



OFFRE D'EMPLOI : GUIDE-INTERPRÈTE POUR VISITE DE L'ÉGLISE

La Fabrique de St-Louis-de-Kamouraska est un organisme à but non lucratif fondé en 1966 dont la mission est la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux de Kamouraska.

L'église de Kamouraska, située en plein cœur du village entre le presbytère et le Musée régional de Kamouraska, est un attrait touristique incontournable pour les nombreux visiteurs amateurs de patrimoine religieux.

La fabrique est à la recherche d'une personne qui s'intéresse à l'histoire du patrimoine religieux et qui désire partager cette passion avec les visiteurs.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision d'une marguillière

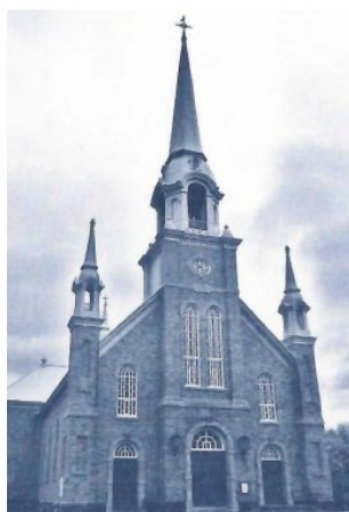
- Préparer les espaces ouverts au public et surveiller les artefacts présentés au public.
- Accueillir les visiteurs et recueillir les droits d'entrée.
- Offrir une visite guidée vivante en fournissant des informations historiques et culturelles : l'architecture de l'église, l'origine du patrimoine religieux (artisans créateurs et lieux de fabrication), histoire et anecdotes vécues du passé, etc.
- Répondre aux questions des visiteurs et à leurs demandes de renseignement.

PROFIL RECHERCHÉ

- En animation et recherches culturelles, en architecture, en histoire et patrimoine, en développement culturel ou tout autre domaine connexe pertinent.
- La personne sélectionnée a une bonne mémoire et communique efficacement et professionnellement. Elle est à l'aise avec le public et a à cœur la qualité du service. Elle est autonome, dynamique, proactive avec un bon sens de l'organisation. Elle est capable de communiquer en anglais. Elle respecte les horaires et le cadre organisationnel.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Durée du poste: 8 semaines de la fin juin à la fin août 2022, à raison de 30 heures par semaine.
- Taux horaire: entre 15\$ et 17\$, selon les compétences et l'expérience



SOUMETTRE SA CANDIDATURE

Faire parvenir une lettre de motivation exposant les intérêts et les compétences utiles au poste. Joindre un *curriculum vitae*.

Faire parvenir le tout à fabrique.kamouraska@hotmail.com.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL : KAMOURASKA

Kamouraska est un village patrimonial du Bas-St-Laurent à 1h30 de la ville de Québec, situé entre La Pocatière et Rivière du Loup.

Village rural de 600 habitants, Kamouraska accueille de nombreux visiteurs en saison estivale. Kamouraska est reconnu pour la beauté de ses couchers de soleil sur le fleuve St-Laurent, son patrimoine bâti exceptionnel, ses restos et boutiques et les nombreux attraits des environs.

Bref, travailler à Kamouraska c'est un peu comme être en vacances.



OFFRE D'EMPLOI/GUIDE-ANIMATEUR

Le domaine du tourisme vous intéresse? Un emploi de guide touristique est à votre portée. Le Musée régional de Kamouraska est à la recherche de quatre (4) guides-animateurs pour la saison estivale 2022. L'atmosphère de travail convivial et valorisant, jumelé à sa petite équipe fera de votre emploi d'été une expérience enrichissante.

Vous aimez l'histoire, vous avez envie de partager cette passion? Vous aimez rencontrer des gens, échanger avec eux? Votre rôle de guide-animateur saura combler vos attentes par les visites guidées du musée ou du village.

Envoyer votre Curriculum vitæ au; anikcorminboeuf@hotmail.fr

Date limite pour envoyer votre Curriculum vitæ : **30 mars 2022**

Début; 6 juin au 28 août à raison de 35 heures semaine. **Salaire de 15,50 \$**

Profil du candidat : études collégiales ou universitaires/profil histoire, géographie, communication ou en enseignement/intérêt pour l'histoire.

Qualité recherchée : dynamisme, entregent, excellentes habiletés de communication, bon sens de l'organisation et de la vente, professionnalisme, curiosité et sociabilité.

Remerciements



Chevaliers de Colomb
Conseil 2941
Saint-Pascal

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Pascal remercie les membres qui se sont dévoués pour la vente de billets de la campagne des œuvres. Merci également à tous ceux qui ont acheté des billets. Par ce geste, vous contribuez aux œuvres des Chevaliers de Colomb. Il est à noter que la totalité des revenus de la vente de ces billets est distribuée en dons dans notre région.

Un mot du Cercle des Fermières

Nous sommes heureuses de vous annoncer que notre Cercle des Fermières a repris ses activités artistiques tous les mercredis. Pour terminer l'année en cours, nous nous rencontrons au local à 13 h 15.

Travaux libres, tissage, tricot à la broche ou au crochet, couture, etc. selon ce qui tient à cœur à chacune. Bien entendu, plus il y a de présences, plus il y a de partages et plus c'est agréable.

Réservez les mercredis dans notre agenda, parlons-en autour de nous, invitons une voisine ou une amie à se joindre à nous !

SERVICE DE DÉCHIQUETAGE GRATUIT

En partenariat avec les Ateliers Mon-Choix, la municipalité offre aux citoyens un service gratuit de déchiquetage de documents confidentiels en toute sécurité.

Un bac fermé et cadenassé est maintenant disponible à la bibliothèque. Vous pouvez dès maintenant y déposer vos documents qui seront déchiquetés puis recyclés au profit des Ateliers Mon-Choix, entreprise d'économie sociale de votre milieu.

Profitez de ce service gratuit et sécuritaire.



Précisions sur le service de déchiquetage

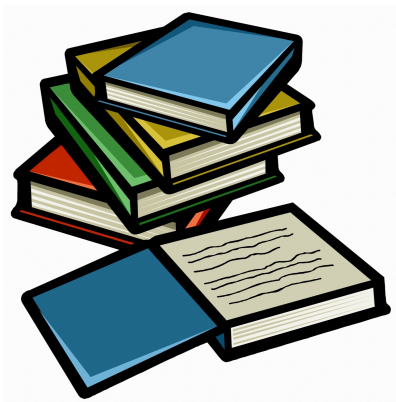
La municipalité tient à assurer son soutien et comprend que les locaux de la bibliothèque sont tout indiqués pour ce genre de service.

Cependant, il faut garder en tête que les services offerts à la bibliothèque sont maintenus efficacement par des bénévoles et que leurs tâches respectives sont déjà bien remplies.

Si des gens déposent des documents à l'entrée, ils seront laissés sur place. Compte tenu de la circulation touristique à cet endroit, il est d'autant plus important que la population comprenne l'importance de déposer les documents dans la boîte de dépôt sur les heures d'ouvertures régulières de la bibliothèque :

- dimanche de 10 h à 11 h,
- mardi de 14 h à 15 h
- jeudi de 19 h à 20 h.

Merci de votre compréhension.



Un petit mot de la biblio... les bénévoles de la bibliothèque sont heureux de vous recevoir le **mardi de 14 h à 15 h**, le **jeudi de 19 h à 20 h** et le **dimanche de 10 h à 11h**.

De nombreuses nouveautés sont disponibles et il y a toujours possibilité de faire des demandes spéciales directement au réseau.

Merci.

Le comité de la bibliothèque

Besoin de parler?

Accueil Empathie
Confidentialité Respect
Non jugement

TEL-AIDE
QUÉBEC
Service d'écoute téléphonique

Service d'écoute téléphonique
Solitude, détresse, anxiété, Idées suicidaires...

Ouvert de 9h à minuit, 7 jours sur 7

418 686-2433
Québec métro

SANS FRAIS
1 877 700-2433
Portneuf, Charlevoix, Bas St-Laurent,
Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine

www.telaide.qc.ca

En parler, ça fait du bien...

Circuits
André-Côté

À VÉLO OU EN AUTO. DÉCOUVREZ LES HALTES GASTRONOMIQUES DES CIRCUITS ANDRÉ-CÔTÉ.

15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE DE ST-ROCH-DES-AULNAIES À ST-ALEXANDRE-DE-KAM.

3 CIRCUITS
19 ARRÊTS

À L'ACHAT D'UN PRODUIT VEDETTE, UN DON SERA REMIS À LA FONDATION ANDRÉ-CÔTÉ.

Flotte Saint-Laurent



1202, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Tél. : 418 856-5540
Courriel : direction.latraversee@videotron.ca
Site web : www.la-traversee.ca



Tu souffres d'isolement? Tu traverses une période difficile?

Tu vis avec un problème d'anxiété, de dépression, de bipolarité, entendeur de voix, etc.?

Tu as besoin d'être écouté(e) et accompagné(e) pour t'en sortir?

La Traversée est là pour t'aider en te donnant les outils nécessaires.

Les services et l'écoute sont gratuits et offerts en face à face, par téléphone, par Internet ou via les pages Facebook des intervenant(e)s.

TOUTES LES CONSIGNES GOUVERNEMENTALES SONT RESPECTÉES.

Services offerts

- Accompagnement social
- Écoute face à face et téléphonique
- Groupe sur le rétablissement
- Groupes d'entraide ou rencontres
- Groupe d'autogestion de l'estime de soi ou de l'anxiété
- Zoothérapie
- Cheminement personnel et connaissance de soi
- Insertion sociale
- Conférences
- Gestion autonome de la médication

Ateliers et activités

- Art et créativité
- Vie associative et activités de financement
- Sorties sociales, activités culturelles et thématiques
- Éducation populaire
- Promotion, prévention et saines habitudes de vie
- Midis thématiques au cégep
- Sorties plein-air
- Sport et loisirs : raquette, vélo, ski de fond, marche, randonnées, etc.

Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100

ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

Comment recycler mes appareils électroniques

EN 4 ÉTAPES FACILES

1 REGROUPER TOUS LES APPAREILS QUE JE N'UTILISE PLUS

Téléviseurs, ordinateurs, souris, claviers, disques durs, routeurs/modems, imprimantes, systèmes de son, lecteurs MP3, casques d'écoute, chaînes stéréo, consoles de jeux vidéo, manettes, téléphones, tablettes, etc.

3 RÉINITIALISER MES APPAREILS

Pour effacer toutes mes données et ainsi protéger mes informations personnelles. C'est rapide et efficace!



2 LES SÉPARER DANS 3 BOÎTES



À RÉPARER
pour pouvoir les utiliser à nouveau



À DONNER
pour en faire profiter quelqu'un d'autre



À RECYCLER
pour protéger nos ressources

4 TROUVER LE POINT DE DÉPÔT LE PLUS PROCHE DE CHEZ MOI



recyclermeselectroniques.ca/qc



DES QUESTIONS ? 418 856-2628 poste 1 | www.co-eco.org/electroniques

RIVIÈRE-DU-LOUP

Venez rencontrer nos conseillers, ils se feront un plaisir de vous renseigner.

Au plaisir de vous voir bientôt !

T. 418-862-3222

159A rue Fraser, Rivière-du-Loup

www.rivieredulouptoyota.com



TOYOTA





Lorsque vous ne savez pas
vers qui vous tourner...
parce qu'une personne
boit trop...

Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.
Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.
888 4AL-ANON • al-anon.org

L'alcoolisme affecte non seulement la personne alcoolique, mais aussi tout le monde autour d'elle.

Al-Anon est un programme de soutien mutuel pour toute personne préoccupée par la consommation d'alcool d'une autre personne.

Le groupe Al-Anon Temps de Vivre de St-Pascal est fermé temporairement. Cependant, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide, au no de téléphone suivant :

Tél. : 1 844 725-2666

Et quelqu'un vous répondra rapidement.

Centre communautaire Robert Côté
470, rue Notre-Dame Saint-Pascal
Salle Ernest Ouellet (porte côté Nord)



KAMCO HUMANEMENT CONSTRUIT
CONSTRUCTION INC
DURASKA

*Votre projet...
notre fierté!*



Daniel Dionne

Président et directeur général
ddionne@kamcoinc.com

149, Parc-de-l'Innovation
La Pocatière (Québec)
GOR 1Z0

Tél.: 418 856-5432 #215
Cell.: 418 868-4579
Télec.: 418 856-3097

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2021

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Kamouraska, tenue à 20H05 par WEB, le lundi 6 décembre 2021, sous la présidence de la mairesse, madame Anik Corminboeuf.

SUIVI DU DÉPOT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

La directrice générale dépose un rapport aux membres du conseil concernant un suivi de la liste des personnes endettées envers la municipalité. Une correspondance a été transmise aux propriétaires qui ont des taxes dues depuis plus d'un an.

Un deuxième avis sera transmis auxdits propriétaires en leur mentionnant qu'ils auront jusqu'au 10 janvier prochain pour prendre entente avant le transfert de leurs dossiers à la MRC de Kamouraska.

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

RÉSOLUTION POUR ADOPTION DES RAPPORTS D'AUDIT DÉPOSÉS PAR LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

REGISTRE DES DÉCLARATIONS DE DONNÉES, DE MARQUES D'HOSPITALITÉ OU DE L'AVANTAGE REÇU PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale stipule qu'aucun don, marques d'hospitalité ou tout autre avantage (selon l'art. 6, al.4, sur la Loi sur l'éthique), n'a été déclaré par les membres du conseil municipal au 31 décembre 2020.

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT 2021-05 CONCERNANT UNE MODIFICATION À APPORTER À LA POLITIQUE

DE GESTION CONTRACTUELLE ADOPTÉE EN DECEMBRE 2010 ET MODIFIÉ EN JUIN 2021

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-05

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE VOIRIE

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DÉPOSÉE PAR GUILLAUME BOUCHARD, INGÉNIEUR, POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS VISANT LA CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR INCENDIE AU RANG DE L'EMBARRAS

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DÉPOSÉE PAR GUILLAUME BOUCHARD, INGÉNIEUR, POUR LA PRÉPARATION D'UNE ESTIMATION DES COÛTS VISANT LA RÉFECTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT SUR L'AVENUE LEBLANC

Adopté à l'unanimité -

DOSSIERS CCU

DOSSIER 2021-77 – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION PAR GEORGES HOUPAIN DU 155, AVENUE LEBLANC SUR LES LOTS 4 008 009 et 4 008 010

Adopté à l'unanimité -

DOSSIER 2021-78 – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE 98, AVENUE MOREL SUR LE LOT 6 116 322 – LA FÉE GOURMANDE

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

DOSSIER 2021-79 – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE 124, AVENUE MOREL SUR LE LOT 4 008 154 – VÉRONIQUE DRAPEAU

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

DOSSIER 2021-80 – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE

92, AVENUE MOREL SUR LE LOT 4 008 222 – JEAN-PIERRE TIRMAN/LAURIER MICHAUD

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

DOSSIER 2021-81 – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE 120, AVENUE MOREL SUR LE LOT 4 008 156 – SYLVAIN DESJARDINS

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2022

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE MARIO PELLETIER, CONSEILLER MUNICIPAL, À TITRE DE PRÉSIDENT DU CCU

Adopté à l'unanimité -

SUIVI ET ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION CONCERNANT L'ANALYSE DE L'EAU POTABLE ET DE L'EAU USÉE (LABORATOIRE ACCRÉDITÉ)

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

RÉSOLUTION POUR PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LA CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES 2021-2022

Adopté à l'unanimité -

INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

Correspondance de madame Amélie Martin à madame Corminboeuf, mairesse : décision personnelle de la mairesse concernant sa rémunération. Question volontaire. Pas de pression pour que les autres élus.es fassent de même.

Causerie proposée à la population en général dans le prochain journal.

RÉSOLUTION

APPROBATION DES COMPTES

QUE les comptes suivants soient approuvés et que la greffière-trésorière soit

autorisée à en faire les paiements :

FONDS GÉNÉRAL :

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES
PAYÉES AU 30/11/21 : 462 218.97 \$

LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU
MOIS : 23 774.35 \$

GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR NO-
VEMBRE 2021 : 485 993.32 \$

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

**DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ÉCOLE
SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET (ALBUM
DES FINISSANTS)**

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

**RENOUVELLEMENT DE LA COMMANDITE
DANS LE FEUILLET PAROISSIAL – ANNÉE
2022**

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

**DON POUR LA FONDATION DE L'HÔPITAL
NOTRE-DAME-DE-FATIMA**

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION

**ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES
DE NORDIKEAU POUR EFFECTUER L'ÉTA-
LONNAGE AU POSTE DE POMPAGE SP 2**

: Adopté à l'unanimité -

VARIA

RÉSOLUTION

PAIEMENT DE FACTURES ADDITIONNELLES

QUE la municipalité autorise la secrétaire-trésorière à payer à qui de droit les factures additionnelles suivantes étant donné que le mois de novembre est fermé.

Électrizone : 208.41 \$

IDS Micronet : 11.50 \$

Eurofins/Environnex : 1079.61 \$

C.G. Thériault : 25 447.80 \$

Ferme Paradis des Côtes : 8 431.50 \$

Camille Dumias Inc. : 46.21 \$

Les Éditions juridiques : 186.17 \$

RMG Prévention : 403.52 \$

Le Comptoir gourmand : 165.56 \$

PRÉVOIR SÉANCES EXTRAORDINAIRES LE 20 DÉCEMBRE PROCHAIN POUR ACCEPTATION DE DÉROGATION MINEURE (FERME GERMAIN DIONNE) ET ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 & DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (À CONFIRMER)

La directrice générale informe les membres du conseil que des avis de convocation seront transmis par courriel concernant les séances extraordinaires qui se tiendront le 20 décembre prochain.

À l'ordre du jour de la 1ère séance extraordinaire :

Acceptation de la dérogation mineure du 87, avenue Morel (Ferme Germain Dionne).

Avis de motion visant l'adoption ultérieure d'un règlement décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2022 et dépôt du projet de règlement 2022-01.

À l'ordre du jour de la 2e séance extraordinaire :

Adoption des prévisions budgétaires de

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2022

l'année 2022 (à confirmer).

Adoption par résolution du plan triennal d'immobilisations pour 2022-2023-2024 (à confirmer).

FORMULAIRE D'ATTESTATION (DGE-1038) CONCERNANT LA PRODUCTION DE LA LISTE DES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ OU NON À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DES ÉLUS.ES MUNICIPAUX.

La directrice générale et greffière-trésorière, Mychelle Lévesque, informe les candidats à l'élection du 7 novembre 2021 et les conseillers.es élus.es par acclamation qu'ils devront déposer au plus tard le 5 février 2022 le formulaire intitulé : Liste des

donateurs et rapport de dépenses pour les municipalités de moins de 5 000 habitants tel qu'exigé par Élections Québec ainsi que toutes les pièces justificatives des dépenses encourues.

ACCEPTATION DU DÉCOMPTE # 12 (PROJET DE MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE)

Adopté à l'unanimité -

LETTRÉ D'UN CITOYEN CONCERNANT UN ARTICLE PUBLIÉ PAR LE CONSEILLER, ANDREW CADDELL

Intervention de madame Corminboeuf : Les élus.es n'ont pas appuyé les propos de mon-

sieur Caddell. Le conseil n'endosse pas les propos tenus par le conseiller municipal.

Intervention de monsieur Caddell : propos personnels.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question provenant de l'assistance virtuelle présente.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

QUE cette séance soit close. Il était 21H45.

Adopté à l'unanimité -

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2021

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Kamouraska, tenue par WEB à 20H00, le lundi 20 décembre 2021, sous la présidence de la mairesse, Anik Corminboeuf.

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

87, avenue Morel à Kamouraska

Lots 4 459 792 et 4 459 795 faisant partie du cadastre du Québec portant le numéro de matricule suivant : 5269-34-3695.

Cette demande de dérogation mineure visant à permettre un nouveau lotissement incluant deux lots et une rue. Cependant, le propriétaire souhaite une rue d'une largeur minimale de 12 mètres et maximale de 12,04 mètres et avec aucune courbe de raccordement.

Selon la réglementation en vigueur pour le lotissement, la largeur d'une rue locale est de 15 mètres et la courbe de raccordement à une intersection doit avoir un rayon minimal de six mètres (6 m)

Selon le plan de lotissement déposé, la largeur de rue aura au minimum 12 mètres et au maximum 12,04 mètres et n'aura aucune courbe de raccordement.

Cette demande a été soumise au Comité Consultatif d'Urbanisme de la municipalité de Kamouraska.

Dans le cas où le conseil déciderait d'accepter cette demande de dérogation mineure, celle-ci ainsi approuvée par le conseil municipal, sera réputée conforme à la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Kamouraska.

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance à la date, heure et endroit désignés dans cet avis public.

Résolution

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT (TE) POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE D'HABITATION DU KAMOURASKA-EST

Adopté à l'unanimité -

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

QUE cette séance extraordinaire soit close. Il était 20H10 P.M.

Adopté à l'unanimité -

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 5 janvier 2022

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Kamouraska, tenue par WEB à 20H00, le mercredi 5 janvier 2022, sous la présidence de la mairesse, Anik Corminboeuf.

PROJET DE RÈGLEMENT 2022-02

RÈGLEMENT NO 2022.02 ÉTABLISSANT LA RÉPARTITION DES COÛTS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS DERRIÈRE LE CAP SELON ACTE DE RÉPARTITION PRÉPARÉ

PAR LA MRC DE KAMOURASKA

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité.-

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2022

Les membres du conseil formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Anik Corminboeuf.

RÉSOLUTION

NOTE : Le conseiller, Andrew Caddell, donne suite aux abstentions du vote au procès-verbal de la séance du 6 décembre dernier pour les résolutions 21-12-249 & 21-12-243. Il exprime plutôt un NON à ces résolutions.

SUIVI DU DÉPOT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

VACANCE AU SIÈGE No 1

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION POUR AFFECTATION DU SURPLUS AQUEDUC-ÉGOUT POUR DÉPENSES EFFECTUÉES EN 2021 SUR LE RÉSEAU AQUEDUC/ÉGOUT DE LA MUNICIPALITÉ

- Achat d'équipement & accessoires) : (GL/02-41200-649) : 13 252.05 \$

- Remplacement de composantes (SP 2) : (GL/02-41400-522) : 26 969.41 \$

- Achat d'équipement & accessoires : (GL/02-41300-649) : 2 887.67 \$

- Achat d'équipement : (GL/02-41300-642) : 1 725.99 \$

- Achat d'équipement & accessoires : (GL/02-41400-526) : 2 905.30 \$

- Achat d'équipement & autres : (GL/02-41200-522) : 7 568.78 \$

- Achat sonde piézométrique : (GL/23-05000-725) : 3 471.10 \$

TOTAL À APPLIQUER AU SURPLUS AQUEDUC/ÉGOUTS : 57 054.31

Adopté à l'unanimité -

TRANSFERT D'UN MONTANT BUDGÉTÉ – ÉQUIPEMENT AUDIO-VISUEL - POUR L'ANNÉE 2021- À UN SURPLUS CUMULÉ AFFECTÉ

Adopté à l'unanimité -

TRANSFERT D'UN MONTANT BUDGÉTÉ – CONSTRUCTION KIOSQUE TOURISTIQUE - POUR L'ANNÉE 2021- À UN SURPLUS CUMULÉ AFFECTÉ

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SERVICE INCENDIE DE VILLE SAINT-PASCAL

Adopté à l'unanimité -

RÉSOLUTION D'ADOPTION DU PROGRAMME POUR LA RECHERCHE ET L'ÉLIMINATION DES RACCORDEMENTS INVERSÉS SUR LE RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité -

AUGMENTATION DE SALAIRE DES ÉLUS MUNICIPAUX ET DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2022

Adopté à l'unanimité -

Règlement No 2022.02 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien du cours Derrière le Cap selon acte de répartition préparé par la MRC de Kamouraska

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-02

Adopté à l'unanimité -

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX/RESPONSABLES SUR LE COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE

QUE, suite à l'élection générale, une mise à jour des responsables de différents comités doit être apportée.

Coordonnatrice municipale en sécurité civile

Cynthia Bernier

Substitut Andrew Caddell

Responsable Administration

Mychelle Lévesque

Substitut Cynthia Bernier

Responsable Communication

Anik Corminboeuf

Substitut Jacques Sirois

Responsable Services techniques

Jérôme Drapeau

Substitut Steve Dumont

Responsable Services aux sinistrés

Manon Tremblay

Substitut Hervé Voyer

Responsable Transports

Mario Pelletier

Substitut À venir

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

Adopté à l'unanimité -

Conseil municipal de Kamouraska



DOSSIERS CCU

Aucun dossier CCU n'a été étudié en décembre dernier. Une réunion s'est tenue le

6 décembre 2021 concernant les dossiers de dérogations mineures de Ferme Germain Dionne Inc.

Groupe Avantis : 139.12 \$

IDS Micronet : 11.50 \$

Adopté à l'unanimité -

DOSSIER 2021-03- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 87, AVENUE MORREL SUR LES LOTS 4 459 792 ET 4 459 495

Adopté à l'unanimité -

INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

Tenue du Congrès de la FQM (rencontre avec des avocats spécialisés - dossier zones inondables).

Présentation par la MRC (conservation du patrimoine avec félicitations à la municipalité).

Dernier conseil de monsieur Michaud (remerciements au personnel, élus municipaux, les bénévoles).

Remerciements du soutien apporté par la population et par le conseil municipal

APPROBATION DES COMPTES

FONDS GÉNÉRAL :

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES AU 30/09/21 : 144 902.21 \$

LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS : 43 462.30 \$

GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR SEPTEMBRE 2021 : 188 364.51 \$

FACTURES PAYABLES EN JANVIER 2022 :

PG Solutions : 17 125.53\$ (contrats soutien logiciel)

Groupe Azimut : 1 683.23 \$

Ass. des plus beaux villages : 609.00 \$

FQM : 1 223.96 \$

Wolters Kluwer: 1 009.05 \$

COMBEQ : 436.91 \$ + 270.19 \$ = 707.10 \$

ADMQ: 495.00 \$ + 459.00 \$ + taxes/ +assurance : 395.00 \$/pers. (taxes incluses)

Promotion Kamouraska : 500.00 \$

Québec municipal : 206.96 \$

SUIVI AU DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La directrice générale & greffière-trésorière informe les membres du conseil et la population en général que les déclarations d'intérêts pécuniaires ont été déposées par chaque membre du conseil municipal le 15 novembre dernier lors de la séance ordinaire.

RAISON POUR LAQUELLE LA SÉANCE EST TENUE SANS LA PRÉSENCE DU PUBLIC ET CONFIRMATION DES MODALITÉS DE PUBLICATION DU CONTENU DE CETTE SÉANCE

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité -

FACTURES PAYABLES EN JANVIER 2022 :

PG Solutions : 17 125.53\$ (contrats soutien logiciel)

Groupe Azimut : 1 683.23 \$

Ass. des plus beaux villages : 609.00 \$

FQM : 1 223.96 \$

Wolters Kluwer: 1 009.05 \$

COMBEQ : 436.91 \$ + 270.19 \$ = 707.10 \$

ADMQ: 495.00 \$ + 459.00 \$ + taxes/ +assurance : 395.00 \$/pers. (taxes incluses)

Promotion Kamouraska : 500.00 \$

Québec municipal : 206.96 \$

SUIVI AU DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

Préparation de la patinoire : Camille, Antoine et Andrew.

Report de la réunion (activité-causerie) prévue par la mairesse le 15 janvier prochain.

SUIVI POUR AJUSTEMENT À LA SOUMISSION ACCEPTÉE DU LABORATOIRE EUROFINS/ ENVIRONNEX (ANALYSES DES EAUX USÉES)

Adoptée à l'unanimité -

APPROBATION DES COMPTES

QUE les comptes suivants soient approuvés et que la greffière-trésorière soit

autorisée à en faire les paiements :

FONDS GÉNÉRAL :

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES AU 31/12/21 : 144 541.78 \$

LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS : 20 762.98 \$

GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR DÉCEMBRE 2021 : 165 304.76 \$

Adopté à l'unanimité -

VARIA

PAIEMENT DE FACTURES ADDITIONNELLES

QUE la municipalité autorise la secrétaire-trésorière à payer à qui de droit les factures additionnelles suivantes étant donné que le mois de décembre est fermé.

Électrizone : 551.87 \$

Les Pétroles B. Ouellet : 397.44 \$

C.G. Thériault : 25 447.80 \$

Ferme Paradis des Côtes : 8 431.50 \$

MRC de Kamouraska : 2.00 \$

La directrice générale & greffière-trésorière informe les membres du conseil et la population en général que les déclarations d'intérêts pécuniaires ont été déposées par chaque membre du conseil municipal le 15 novembre dernier lors de la séance ordinaire.

RAISON POUR LAQUELLE LA SÉANCE EST TENUE SANS LA PRÉSENCE DU PUBLIC ET CONFIRMATION DES MODALITÉS DE PUBLICATION DU CONTENU DE CETTE SÉANCE

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

AUTRE POINT

Suivi sur la soirée gala des Fleurons du Québec fait par Andrew Caddell & Jacques Sirois

tenu le 6 décembre à Saint-Hyacinthe. Préservation des 4 Fleurons pour la municipalité. Points d'amélioration à apporter (affichage à l'entrée du village, ...). Aucun frais pour les contribuables sauf l'inscription payée par la municipalité).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Question de Alexandre Navarre :

Impact sur le prochain budget. Question posée à la mairesse. (Impossibilité de divulguer des chiffres car les prévisions budgétaires ne sont pas encore acceptées).

Projet du quai Taché.

AUTRE POINT

Message de condoléances pour la famille de monsieur Robert Lavoie préparé par Hervé Voyer :

Suite au décès de leur collègue le conseiller Robert Lavoie le 13 décembre 2021, les membres du conseil municipal de Kamouraska offrent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

QUE cette séance soit close. Il était 21H20.

Adopté à l'unanimité-

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 janvier 2022

Cette séance se tiendra en WEB pour les élus.es municipaux et le personnel administratif ainsi avec la possibilité que la population en général puisse participer par le même système à ladite séance extraordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

RÉSOLUTION

Donc, le budget est adopté. Voix : 4 pour, 2 contre.

QUE les prévisions budgétaires soient adoptées et que le conseil ordonne et statue ce qui suit :

Administration générale	393 235 \$
Sécurité publique	247 777 \$
Transport	545 023 \$
Hygiène du milieu	596 862 \$
Santé & Bien-être	34 900 \$
Aménagement, urbanisme et développe-	

ment	59 304 \$
Loisirs et culture	214 787 \$
Frais de financement	70 165 \$
Autres frais de financement	4 250 \$
SOUS-TOTAL :	2 166 303 \$

Prendre note que, selon les modifications aux PCGR (principes comptables généralement reconnus), à compter de l'exercice 2010, les amortissements d'immobilisations sont inclus comme « charges » aux dépenses de fonctionnement. Le montant inclut aux dépenses est de : 449 714 \$ qui vient s'équilibrer à la rubrique « Immobilisations - amortissement ». Prendre note que, selon les modifications aux PCGR (principes comptables généralement reconnus), à compter de l'exercice 2010, les amortissements d'immobilisations sont inclus comme « charges » aux dépenses de fonctionnement. Le montant inclut aux dépenses est de : 449 714 \$ qui vient s'équilibrer à la rubrique « Immobilisations -amortissement ».

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

IMMOBILISATIONS

AMORTISSEMENT	(449 714) \$
FINANCEMENT	
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	135 100 \$
AFFECTATIONS	
APPROPRIATION DU SURPLUS CUMULÉ NON AFFECTÉ	(218 475) \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	527 000 \$
FONDS RÉSERVÉS (REMB. FONDS DE ROULEMENT)	0 \$
TOTAL DES DÉPENSES & AFFECTATIONS :	2 160 214 \$
REVENUS :	
Taxes	1 571 945 \$
Paiement tenant lieu de taxes	9 735 \$
Transferts	535 022 \$
Services rendus	16 012 \$
Imposition des droits	20 000 \$
Intérêts	7 000 \$
Autres revenus	500 \$

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 janvier 2022

TOTAL DES REVENUS :	2 160 214 \$	ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024	FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ADOPTÉ PAR RÉOLUTION À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JANVIER 2022		RÉSOLUTION	QUE cette séance extraordinaire soit close. Il était 20h32.
Adopté à l'unanimité-		Adopté à l'unanimité-	Adopté à l'unanimité-

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 janvier 2022

<i>Cette séance se tiendra en WEB pour les élus.es municipaux et le personnel administratif ainsi avec la possibilité que la population en général puisse participer par le même système à ladite séance ordinaire.</i>	2022.01 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION & LES TARIFICATIONS POUR L'ANNÉE 2022.	FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
PROJET DE RÈGLEMENT NO	RÉSOLUTION	QUE cette séance extraordinaire soit close. Il était 20H41.
	Adopté à l'unanimité-	Adopté à l'unanimité-

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 31 janvier 2022

<i>Cette séance se tiendra en WEB pour les élus.es municipaux et le personnel administratif ainsi avec la possibilité que la population en général puisse participer par le même système à ladite séance ordinaire.</i>	LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX (RÉVISÉ)	CONSEIL – NOVEMBRE 2021 - « MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA »
RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-03	PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, LE 31 JANVIER 2022.	RÉSOLUTION
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS (RÉVISÉ)	ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-03	- Adopté à l'unanimité-
DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA	RÉSOLUTION	FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
D'ADOPTER LE RÈGLEMENT SUIVANT :	Adopté à l'unanimité-	QUE cette séance extraordinaire soit close. Il était 20H11.
RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-03 ÉDICTANT	RÉSOLUTION POUR REPORTER LA DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE PRÉVUE LE 7 FÉVRIER PROCHAIN - MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU	Adopté à l'unanimité-



Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 février 2022

Cette séance se tiendra en WEB pour les élus.es municipaux et le personnel administratif ainsi avec la possibilité que la population en général puisse participer par le même système à ladite séance ordinaire.

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR SOUTIEN AUX DEMANDES DES PARTENAIRES DE LA TABLE DE CONCERTATION SUR LA FORÊT PRIVÉE DU BAS-SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÈGLEMENT NO 2022.01 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION & LES TARIFICATIONS POUR L'ANNÉE 2022

RÈGLEMENT ADOPTÉ LE 14 FÉVRIER 2022.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-01

RÉSOLUTION .

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES D'ÉCHO-TECH (MESURES DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS)

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR FORMATION D'OPÉ-

RATEURS EN EAU POTABLE

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR APPROBATION DES TRAVAUX DE COURS D'EAU POUR L'ANNÉE 2022 PAR LA MRC DE KAMOURASKA (COURS D'EAU TRIBUTAIRE DE LA RIVIÈRE KAMOURASKA, BRANCHE 23 DE LA RIVIÈRE KAMOURASKA)

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR PERMISSION DE VOIRIE AU MTQ VISANT DES TRAVAUX À EFFECTUER EN 2022

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

DÉPÔT DES RAPPORTS DE DÉPENSES DES CANDIDATS SUITE À L'ÉLECTION GÉNÉRALE TENUE LE 7 NOVEMBRE 2021

La directrice générale et greffière-trésorière dépose en date du jour les rapports de dépenses électorales complétés par tous les candidats et élus.es suite à l'élection générale du 7 novembre 2021.

Ces rapports seront transmis au ministère concerné (Financement).

RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-03

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS (RÉVISÉ)

DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

Affaires de avantage, dans ses

RÈGLEMENT ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, LE 14 FÉVRIER 2022.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-03

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

DOSSIER CCU - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 299, RANG DE LA HAUTE-VILLE À KAMOURASKA

RÉSOLUTION

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION DÉSIGNANT UNE PERSONNE AU NIVEAU LOCAL EN MATIÈRE DE GESTION DES COURS D'EAU

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR UTILISATION DU VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR LES ÉLECTEURS (TRICES) DE 70 ANS OU PLUS POUR L'ÉLECTION PARTIELLE DU 1ER MAI 2022 ET POUR TOUTE PROCÉDURE RECOMMANDÉE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 276 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE- VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

RÉSOLUTION

Dossier : 00028661-1 – 14050 (01) – 2019-11-18-57

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

Conseil municipal de Kamouraska



Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Iles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté à l'unanimité-

INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

Invitation aux citoyens ennes pour demande d'informations par courriel.

- Trottoirs déneigés.
- Remerciements à Andrew Caddell, Camille Brisson, Antoine Rouleau pour la patinoire.
- À côté Est de la patinoire.

HOMMAGE A MONSIEUR RENÉ BOSSÉ (ANDREW CADDELL)

Un hommage à monsieur René Bossé (décédé dernièrement) a été préparé par le conseiller, Andrew Caddell. Celui-ci sera inséré dans la prochaine Marée montante (journal qui sera imprimé bientôt).

INSCRIPTIONS AU CONGRÈS DE L'ADMQ (DIRECTEURS GÉNÉRAUX)

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

APPROBATION DES COMPTES

RÉSOLUTION

FONDS GÉNÉRAL :

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES AU 31/01/22 : 83 147.45 \$

LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS : 60 113.88 \$

GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR JAN-

VIER 2022 : 143 261.33 \$

Adopté à l'unanimité-

RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME-DE-FATIMA

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

PROCLAMATION DE LA PREMIÈRE JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS 2022

En conséquence, le conseil municipal du 14 février 2022 de la municipalité de Kamouraska proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite toutes et tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les organisations et institutions de votre municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE.

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE 2022 POUR LE BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET LE CAMP DE JOUR -ÉTÉ 2022

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

PRIX DE FIN D'ANNÉE – ANNÉE 2022 –COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP DE L'APHK DU KAMOURASKA EST INC.

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RENOUVELLEMENT ABONNEMENT À APMAQ

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP À TITRE DE MEMBRE CORPORATIF – ANNÉE 2020 – ACTION-CHÔMAGE KAMOURASKA

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

Nouvelles mesures sanitaires :

La directrice générale informe les membres du conseil et les personnes présentes à cette séance par WEB des nouvelles mesures sanitaires qui s'appliqueront bientôt. Il est probable que la séance ordinaire du 7 mars prochain se tiendra en présentiel. Toutes les personnes présentes devront respecter les mesures sanitaires suivantes : masques en tout temps, mesures de distanciation et passeport vaccinal pour les participants. tes seulement. Surveillez les médias sociaux.

RÉSOLUTION - JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANS-PHOBIE

RÉSOLUTION

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OMH DE KAMOURASKA DU 29 OCTOBRE 2021 ET DU BUDGET INITIAL 2022 DATÉ DU 1er DÉCEMBRE 2021

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

VARIA

PAIEMENT DE FACTURES ADDITIONNELLES

RÉSOLUTION

C.G. Thériault : 25 447.80 \$

Ferme Paradis des Côtes : 8 431.50 \$

Libre Service de l'Amitié : 169.00 \$

Conseil municipal de Kamouraska



Surplus général Tardif : 35.94 \$
 CWA : 10 117.80 \$
 Groupe Avantis : 2 321.91 \$ + 82.39 \$
 IDS Micronet : 11.50 \$
 Ville de Saint-Pascal : 1 091.29 \$
 Buropro Citation : 280.99 \$
 Postes Canada : 37.09 \$
 Michaud Vaillancourt : 574.88 \$
 Coéco : 281.69 \$
 MRC de Kamouraska : 7.60 \$
 Secours RM : 20.33 \$
 Développement de Kamouraska : 250,00 \$
 Les Pétroles B. Ouellet : 337.02 \$ + 458.15 \$
 Le Placoteux : 282.34 \$
 Centre d'art de Kamouraska : 2 500.00 \$
 Garage Alain Labrie : 181.00 \$
 Produits Sanitaires Unique Inc. : 369.47 \$
 Équitel : 121.96 \$

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR ADHÉSION AU SERVICE DE DÉCHIQUETAGE DE PAPIERS CONFIDENTIELS/ATELIER MON CHOIX À SAINT-PASCAL

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR ACHAT D'UNE CAMIONNETTE (TRAVAUX PUBLICS)

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

INFORMATIONS SUR LA DATE DE L'ÉLECTION PARTIELLE

La directrice générale & présidente d'élection informe les membres du conseil que la date officielle pour l'élection partielle au siège # 1 sera le 1er mai prochain.

Des avis publics et procéduriers débiteront bientôt et seront affichées sur le site Internet et au bureau municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Quel est le statut du conseil concernant la priorisation des besoins de réfection de la Route du Petit-Rang?

Oui, cette route sera mise en priorité. Travaux seront faits dans les plus brefs délais. Aussi, une lumière publique sera installée.

- Représentant de la municipalité au Patrimoine maritime (Michel Dion).
- Si le conseil a l'intention de se pencher sur le dossier des quotes-parts versés à la MRC de Kamouraska par la municipalité. Oui. Explications de la mairesse. Plusieurs nouveaux maires sont présents à la MRC de Kamouraska donc ce point pourrait être apporté pour échange entre les élus municipaux.

- Éclairage à Kamouraska : Luminosité au sol n'est pas à réduire mais celle qui éclaire vers le ciel pourrait être modifiée. Pollution lumineuse. À considérer dans les projets futurs. Faire un inventaire des luminaires existants.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

RÉSOLUTION

QUE cette séance soit close. Il était 21H37.

Adopté à l'unanimité-

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2022

Cette séance se tiendra en présentiel pour les élus municipaux et le personnel administratif ainsi avec la population en général, avec les mesures sanitaires en vigueur.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

EXPLICATIONS DU COMPTE DES TAXES MUNICIPALES – ANNÉE 2022

La mairesse, et la directrice générale expliquent aux personnes présentes les augmentations sur le compte de taxes 2022.

Demande de présentation de la consommation totale de l'eau sur le réseau. Portrait global de l'eau.

DÉPÔT OFFICIEL ET APPROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ VISANT LA VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE GUILLAUME BOUCHARD POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE PAVAGE DE ROUTES MUNICIPALES (PROJET ACCEPTÉ PAR LE MTQ)

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE GUILLAUME BOUCHARD, INGÉNIEUR, CONCERNANT LA



CONCEPTION ET LA MISE EN PLAN DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL DU COURS D'EAU LAPLANTE

RÉSOLUTION

. Adopté à l'unanimité-

2022-02 – DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION POUR LE 135, AVENUE MOREL SUR LE LOT 4 008 093

RÉSOLUTION

. Adopté à l'unanimité-

INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

- Membres du conseil ont suivi le Cours d'éthique et de déontologie.
- Suivi du dossier du quai. Visite d'un quai restauré à Sainte-Anne-de-Beaupré. Rencontre avec le député, Bernard Généreux et la députée, Marie-Ève Proulx.
- Suivi du cours d'eau Laplante.
- Activité de plein-air réussie le 5 mars dernier.
- Causerie organisée par la mairesse samedi le 2 avril à 13H30 P.M. au Centre communautaire.
-

APPROBATION DES COMPTES

FONDS GÉNÉRAL :

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES
PAYÉES AU 28/02/22 : 235 513.06 \$

LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU
MOIS : 69 495.48 \$

GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR FÉ-
VRIER 2022 : 305 008.54 \$

RÉSOLUTION

. Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTIONS

RENOUVELLEMENT D'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE ET PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA FONDATION DE L'HÔPITAL-NOTRE-DAME-DE-FATIMA/ACTIVITÉ : SOIRÉE HOMMAGE AUX FEMMES DU KAMOURASKA

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DU KAMOURASKA

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

LES ÉLUS-ES MUNICIPAUX QUÉBÉCOIS SOLIDAIRES DU PEUPLE UKRAINIEN

RÉSOLUTION

DEMANDE D'UNE COMMANDITE POUR LE GALA DES MÉRITES 2021-2022 DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

VARIA

PAIEMENT DE FACTURES ADDITIONNELLES

RÉSOLUTION

C.G. Thériault : 25 447.80 \$
Ferme Paradis des Côtes : 8 431.50 \$
Libre Service de l'Amitié : 180.01 \$

Olivier Kamouraska Chrysler : 351.62 \$

Postes Canada : 74.18 \$

Les Éditions Juridiques : 88.20 \$

IDS Micronet : 229.95 \$ + 11.50 \$

Fonds de l'information foncière : 10.00 \$

Garage RMS Saint-Pascal : 91.98 \$

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE GUILLAUME

BOUCHARD, INGÉNIEUR, CONCERNANT LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL DU COURS D'EAU LAPLANTE

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS -AUTORITÉ LOCALE – ANNÉE 2021 -PLAN DE MISE EN OEUVRE SÉCURITÉ INCENDIE – MRC DE KAMOURASKA

RÉSOLUTION

Adopté à l'unanimité-

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR Anik Corminboeuf qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement modifiant le règlement 2012-02 et 2016-11 sur le Code d'éthique des employés.es municipaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions posées au fur et à mesure de la rencontre.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

RÉSOLUTION

QUE cette séance soit close. Il était 21H29.

Adopté à l'unanimité-

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 mars 2022

Cette séance se tiendra en WEB pour les élus.es municipaux et le personnel administratif ainsi avec la possibilité que la population en général puisse participer par le même système à ladite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2022-04

AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR Mario Pelletier qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera le règlement d'emprunt numéro 2022-04 décrétant une dépense de 451 810.00 \$ et un emprunt de 356 810.00 \$

pour réalisation de travaux de voirie sur les routes suivantes : Petit-Rang, Route du Cap Taché (secteur verbalisé), chemin Pelletier et route Lauzier.

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT

La directrice générale fait lecture du projet de règlement :

ADOPTÉ À KAMOURASKA CE 14e JOUR DE MARS 2022.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-04

Adopté à l'unanimité-

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

RÉSOLUTION

QUE cette séance extraordinaire soit close. Il était 20H10.

Adopté à l'unanimité-

N.B. Les bureaux municipaux sont maintenant réouverts à la population. Vous pouvez venir rencontrer notre personnel sur les heures d'ouvertures habituelles selon les mesures sanitaires en vigueur (port du masque, désinfection des mains, etc.).

Afin de vous éviter les escaliers, il vous suffit de sonner et nous vous répondrons via le système vidéo.

Au plaisir!

Mychelle Lévesque



Tu as besoin de ventiler... Tu te sens seule, c'est temps-ci... Tu as besoin de réseauter...

Tu te questionnes...

Appelle-nous, on est là pour toi !

418-492-1449

Heures d'ouverture
8 : 30 AM - 16 : 30 PM
Du lundi au Vendredi
*Mardi am fermé
710, rue Taché
Saint-Pascal

Bienvenue
à toutes!

NOS SERVICES

Écoute
Accompagnement juridique
Accompagnement social
Accueil et référence
Animation sociale
Groupes d'entraide
Relation d'aide
Renseignements généraux
Représentation dans le milieu
Soutien en violence

*Tout en respectant les directives de la Santé publique

EXCAVATION - TRAVAUX À FORFAIT
ÉPANDAGE DE LIQUIDES ET SOLIDES
DÉNEIGEMENT

94, rang des Côtes, KAMOURASKA

Jean-François Paradis

418.860.6438

Martin Briand

418.894.9101

MARS 2022**Calendrier des collectes**

4 mars	Collecte des matières organiques		418 492-6523
8-22 mars	Collecte des matières recyclables		418 492-6523
8-29 mars	Collecte des ordures		418 492-6523

Calendrier des activités et dates importantes

7 mars	Séance du conseil municipal		418 492-6523, poste 221
--------	-----------------------------	--	-------------------------

AVRIL 2022**Calendrier des collectes**

1er-29 avril	Collecte des matières organiques		418 492-6523
5-19 avril	Collecte des matières recyclables		418 492-6523
12-26 avril	Collecte des ordures		418 492-6523

Calendrier des activités et dates importantes

4 avril	Séance du conseil municipal		418 492-6523, poste 221
19 avril	Dîner 50 ans et plus		418 492-2984

MAI 2022**Calendrier des collectes**

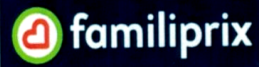
13-27 mai	Collecte des matières organiques		418 492-6523
3-17-31 mai	Collecte des matières recyclables		418 492-6523
10-24 mai	Collecte des ordures		418 492-6523

Calendrier des activités et dates importantes

2 mai	Séance du conseil municipal		418 492-6523, poste 221
-------	-----------------------------	--	-------------------------



Membre affilié



**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Télec. : 418 492-6221
Courriel : bsr@familiprix.com

Quai des Bulles

Savonnerie artisanale

KAMOURASKA

ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7



QUAIDESBULLES.CA



FÉE G★URMANDE

CHOCOLATERIE – KAMOURASKA

65 C avenue Morel, Kamouraska
info@lafeegourmande.ca
418 492-3030



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec

www.poissonnerielauzier.com